

Déficit de 29 M\$:
la Commission
scolaire de
Montréal demande
la clémence
de Québec *Page A 3*



Le Devoir entame sa couverture du **Festival d'été de Québec** avec Local Natives *Page B 7*



Sarkozy lance
sa riposte *Page B 5*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 146

LE DEVOIR, LE JEUDI 3 JUILLET 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

ROCKLAND MD Une facture en hausse de 48 %

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Le coût unitaire moyen des chirurgies réalisées pour le compte de l'hôpital du Sacré-Cœur à la clinique privée Rockland MD a bondi de 48% depuis deux ans.

Alors que le coût moyen par intervention était 2105\$ en 2009-2010, il a été de 3120\$ en 2013-2014, selon les calculs effectués par *Le Devoir*.

L'entente entre l'hôpital montréalais et la clinique de Mont-Royal, qui prend fin en septembre avec le rapatriement des patients au public, prévoit le paiement de journées de chirurgie. Québec tentant de diminuer son recours au privé, une diminution du volume de chirurgies confié à la clinique pourrait expliquer cette hausse du coût par cas. Le type de chirurgies effectuées et la coexistence de coûts fixes et variables pourraient aussi expliquer cette variation, indique l'attachée de presse du ministre de la Santé Gaétan Barrette, Joanne Beauvais. Cela pourrait rendre une moyenne difficile à interpréter, selon elle.

Avec pour résultat contradictoire qu'en 2012-2013, l'entente a coûté 865955\$ de plus que l'année précédente... pour 365 interventions de moins.

Des patients en attente d'une solution

Ces calculs ont été effectués à partir de données fournies dans les documents de l'étude des crédits du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), déposés vendredi dernier à l'Assemblée nationale. L'entente a permis de maintenir la cadence pendant les rénovations à Sacré-Coeur, et elle a été bénéfique en ce sens, indique Joanne Beauvais.

VOIR PAGE A 8 : ROCKLAND

WIMBLEDON EUGENIE BOUCHARD EN DEMI-FINALE



CARL COURT AGENCE FRANCE-PRESSE

Eugenie Bouchard et son compatriote canadien Milos Raonic ont tous deux atteint le carré d'as mercredi au tournoi de tennis de Wimbledon. *Page B 6*

ESTRIE

Des épreuves de motocross aux portes d'une réserve naturelle

ISABELLE PARÉ

La décision de la municipalité de Potton de donner le feu vert à des « événements commerciaux » de motoneiges et de motorisés à deux jets de pierre de la plus grande réserve naturelle privée à l'est de la Saskatchewan soulève craintes et préoccupations chez bon nombre de résidents et d'écologistes.

Créé en 2004 grâce à des fonds publics et privés, ce territoire décrété réserve naturelle par le ministère de l'Environnement en 2010 totalise aujourd'hui 6500 hectares englobant le massif des monts Sutton et ses flancs jusqu'à Mansonville. La réserve naturelle des Montagnes-Vertes constitue, avec le Parc du mont Orford, un des seuls espaces sauvages de cette amplitude dans le sud du Québec.

Or le 26 juin dernier, la municipalité du comté de Potton a dévoilé en assemblée publique la teneur d'un règlement qui vise à rendre possible la tenue de quatre événements sportifs commerciaux par année, destinés aux amateurs de courses de motoneiges et de véhicules tout terrain dans un secteur presque enclavé dans la réserve.

Un projet décrié

Le projet s'est rapidement attiré les foudres d'un groupe de résidents qui se sont fait entendre lors d'une première séance, assez houleuse. Regroupés au sein du « Groupe des 21 », ces propriétaires, dont la plupart habitent la vallée Ruiter, craignent que ce projet commercial nuise aux efforts investis depuis des décennies pour constituer et préserver cette réserve naturelle.

VOIR PAGE A 8 : MOTOCROSS

AUJOURD'HUI



Économie · Transport du pétrole et du gaz. Un risque passé sous silence. *Page B 1*

Actualités · Le chef de bureau du Québec à Ottawa, Richard Le Lay, est congédié. *Page A 3*

Annonces A4 Météo..... B4
Avis légaux B4 Mots croisés..... B4
Décès..... A4 Sports..... B6
Grille télé B7 Sudoku B6



JEAN GARON, 1938-2014 Un bagarreur passionné

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Jean Garon, indépendantiste résolu et ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Lévesque pendant neuf ans, au cours desquels il a accompli de profondes réformes, est mort, mardi à Lévis, à l'âge de 76 ans.

Élevé à Saint-Michel de Bellechasse, Jean Garon, après une défaite en 1973, fut élu député du Parti québécois dans la circonscription de Lévis en 1976. Bon communicateur, Jean Garon était reconnu pour son franc-parler, ses idées claires et ses opinions tranchées.

Dans son premier gouvernement, René Lévesque le désigne ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, poste qu'il choisira de conserver après sa réélection en 1981. On lui doit pas moins de 45 projets de loi, dont la Loi sur la protection du territoire agricole. Pendant cette période, Jean Garon poursuit inlassablement l'objectif d'assurer l'autosuffisance alimentaire du Québec.

Réélu en 1985 dans l'opposition, puis en 1994, Jean Garon se voit confier par Jacques Parizeau le ministère de l'Éducation, où il entreprend une réforme dans laquelle il remet en question, notamment, les privilèges des recteurs des universités, réforme qu'il ne parvient pas à mener à terme. Une fois désigné premier



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Garon, en avril 2013

ministre en 1996, Lucien Bouchard l'écarte du Conseil des ministres.

Jean Garon ne démissionne pas. « C'était mal me connaître », écrit-il. Il demeure député jusqu'à l'élection d'octobre 1998. Peu après, il

VOIR PAGE A 8 : GARON

Après l'hésitation, l'engagement « formel »

Québec fait volte-face et promet de limiter la hausse des droits de scolarité

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Après s'y être refusé durant la journée, Yves Bolduc s'est engagé mercredi après-midi — avec le feu vert du bureau du premier ministre — à limiter la hausse des droits de scolarité à la croissance du revenu disponible des ménages d'ici au prochain rendez-vous électoral.

« À partir de maintenant, c'est un engagement formel », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, Yves Bolduc, à la sortie de la Commission de la culture et de l'éducation. « Avant, c'était plus ou moins clair à cause de la révision permanente des programmes [lancée par le premier ministre Philippe Couillard] », a-t-il précisé.

M. Bolduc refusait jusque-là de s'engager à limiter l'augmentation des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires au taux de croissance du revenu disponible des ménages

VOIR PAGE A 8 : SCOLARITÉ

ACTUALITÉS



Le p.-d.g. d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a fait la démonstration du fonctionnement des nouvelles bornes de recharge accessibles à tous les types de véhicules électriques, mercredi à Montréal.

Les bornes de recharge pour voitures électriques débarquent au centre-ville à Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Pour un dollar l'heure, les automobilistes peuvent désormais recharger leur véhicule électrique sur l'une des deux bornes doubles installées en bordure de rue au centre-ville de Montréal.

La première borne se trouve dans le Quartier des spectacles, rue Saint-Urbain, alors que la seconde a été placée dans le Quartier international, rue Gauvin. Si le coût de recharge est de 1 \$ l'heure, les utilisateurs devront toutefois acquitter les frais de stationnement de 3 \$ l'heure lorsque requis.

Ces premières bornes sur le domaine public — qui permettent de recharger quatre véhicules simultanément — font

partie d'un projet-pilote qui prévoit l'installation par la Ville de Montréal de 80 bornes de 240 volts dans des stationnements municipaux d'ici la fin de 2014.

Ce projet a nécessité un investissement de 500 000 \$ pour Montréal, a indiqué Aref Salem, responsable du transport au comité exécutif de la Ville, lors d'une conférence de presse en compagnie du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, et du p.-d.g. d'Hydro-Québec, Thierry Vandal.

Popularité croissante

À la lumière des résultats du projet-pilote, la Ville sera en mesure de déterminer les besoins pour ce type d'équipement qui pourrait aussi être

installé dans des quartiers résidentiels, a précisé M. Salem.

Ce projet comporte une part d'inconnu puisque tant la Ville qu'Hydro-Québec ignorent encore combien d'automobilistes utiliseront ces bornes et à quelle fréquence ils auront recours à ce service.

À l'heure actuelle, Hydro-Québec estime à 3000 le nombre de véhicules électriques au Québec. Mais la société d'État croit que la popularité de ce type de véhicule est appelée à croître au cours des prochaines années compte tenu notamment de la baisse anticipée de leur prix d'achat.

Pour faciliter le déploiement de bornes de recharge, Hydro-Québec et ses partenaires avaient mis en place le « Circuit électrique » en 2012.

Le Québec compte maintenant 276 bornes sur son territoire. « Chaque mois, on voit une augmentation soutenue du nombre de recharges sur le Circuit électrique. Ça répond vraiment à une demande », assure Thierry Vandal.

Environnement urbain

Conçues et fabriquées par l'entreprise de Québec AddÉnergie Technologies, les bornes installées au centre-ville ont été mises au point pour s'adapter à l'environnement urbain montréalais avec des câbles rétractables qui risquent moins d'être endommagés par le passage des chenillettes l'hiver ou de nuire à leurs déplacements.

Le Devoir

Coderre veut revoir le service 311

JEANNE CORRIVEAU

Régulièrement interpellé par les citoyens sur Twitter au sujet de problèmes de voirie ou autres pépins municipaux, le maire Denis Coderre croit qu'il faudrait améliorer le service téléphonique 311.

Le 26 juin dernier, une coupure d'eau inopinée a incité des citoyens du Plateau-Mont-Royal à alerter directement le maire sur Twitter faute d'avoir pu obtenir des explications des préposés du service 311. Après vérification, le maire a fait savoir qu'une vanne avait été fermée par erreur en lien avec des travaux d'aqueduc effectués dans le secteur. Ce jour-là, le 311 a été débordé.

« Il faut repenser le 311, le redéfinir », a indiqué M. Coderre lors de la séance du comité exécutif mercredi matin. « J'aimerais moins souvent faire des appels pour qu'on dise qu'on s'en occupe. Je n'ai pas à faire de micromanagement. »

Frustration des citoyens

Le maire a reconnu que la période des déménagements avait été particulièrement intense, mais selon lui,

Selon le maire de Montréal,

les problèmes de communication du service 311 causent de la frustration chez les citoyens

L'organisation du service 311

soulève des questions. Citant le cas de la panne d'eau dans le Plateau-Mont-Royal, il a expliqué que les appels reçus au 311 avaient été traités par les employés de l'arrondissement de LaSalle, puis par ceux d'un autre arrondissement.

Selon le maire, ces problèmes de communication causent de la frustration chez les citoyens. Dans ce contexte, il a confié au responsable du dossier de la Ville intelligente au comité exécutif, Harout Chitilian, le soin de se pencher sur une réorganisation du service.

Le service 311 qui permet

aux citoyens de communiquer avec la Ville à l'aide d'un numéro de téléphone unique avait été implanté en décembre 2007.

Parc Jean-Drapeau

Le comité exécutif a aussi approuvé l'octroi de contrats à la firme d'architectes Daoust Lestage et à la firme de génie civil WSP dans le cadre du réaménagement de la partie ouest de l'île Sainte-Hélène du parc Jean-Drapeau. Ces contrats pourraient totaliser 9,59 millions de dollars.

La mise en valeur du parc Jean-Drapeau, dont le coût est évalué à 55 millions, sera réalisée en prévision du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Le plan prévoit le réaménagement de la promenade panoramique et riveraine, de la promenade centrale et du parterre de l'île Sainte-Hélène, ainsi que de la place des Nations, un site prestigieux lors de l'Expo 67, mais laissé à l'abandon depuis des années.

La restauration de la place des Nations (12,5 millions) permettrait d'y tenir des événements culturels, comme les Piknic électronique, des spectacles d'artistes émergents et des concerts classiques. En hiver, la Société du parc Jean-Drapeau évoque la possibilité d'y aménager une patinoire réfrigérée amovible.

Denis Coderre a des réserves à l'égard du projet pour la place des Nations compte tenu de sa localisation. « Je ne suis personnellement pas sûr qu'on devrait faire ça, a-t-il dit. Notre rôle est de s'assurer que l'argent est bien dépensé. [...] Vous me permettez d'avoir un œil assez précis sur le parc Jean-Drapeau compte tenu du passé des anciennes administrations. »

En campagne électorale, M. Coderre avait suggéré l'aménagement d'un amphithéâtre naturel au parc Jean-Drapeau.

Le Devoir

Québec imploré de maintenir la construction de logements abordables

PHILIPPE ORFALI

À l'instar de son voisin, Québec et sa toute nouvelle Commission de révision permanente des programmes doivent résister à la tentation de couper dans la création de logements sociaux, plaident les organismes de défense des droits des locataires.

Au début des années 2000, des milliers de familles se retrouvaient chaque année à la rue le 1^{er} juillet venu, incapables de se trouver un logement abordable dans un marché en pénurie chronique d'habitations bon marché.

Alors qu'il se situait à 0,8 % en 2003, le taux d'occupation des logements dans la région de Montréal atteint 2,7 % 11 ans plus tard, se réjouit le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant.

« Ce qui a aidé énormément, c'est le logement social, estime-t-il. En 2002, on évaluait qu'il fallait 22 500 nouveaux logements sociaux pour l'ensemble du Québec pour mettre fin à la crise. »

C'est finalement 23 468 logements coopératifs, publics ou sans but lucratif qui ont été construits au cours des dix dernières années à l'échelle de la province.

À Montréal comme ailleurs, l'offre de logements abordables « repose essentiellement sur le logement social », affirme M. Saillant. « Un nombre beaucoup plus important de ménages vulnérables se serait retrouvé à la rue si le logement social n'avait pas joué ce rôle. »

Cette année, près de 360 ménages québécois ont néanmoins contacté les services d'urgence des municipalités. Du lot, c'est à Gatineau — où la proximité avec Ottawa gonfle substantiellement le prix des loyers — et à Québec que la situation demeure la plus grave, note M. Saillant. Mercredi, 19 ménages se trouvaient toujours sans domicile à Gatineau, dont cinq familles avec enfants. Six ménages se trouvaient dans la même situation dans la région métropolitaine.

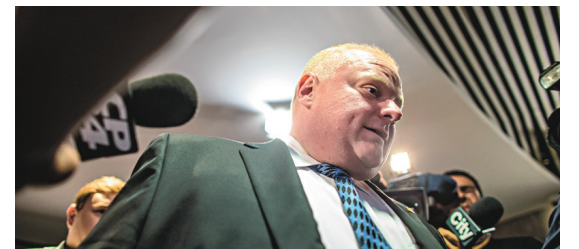
Tout en reconnaissant que le premier budget Leitaou prévoit la construction de 3000 nouveaux logements sociaux, M. Saillant craint que le nombre de familles à la rue bondisse à nouveau ces

prochaines années si le gouvernement Couillard cesse d'investir dans ces programmes. « Tous les programmes seront examinés et, soyons francs, le logement social coûte cher. On a peur que ce qui va se faire à la Commission de révision des programmes soit essentiellement un travail comptable, qu'on regarde ce qui coûte cher et qu'on coupe là. Il ne faudrait pas que le gouvernement sacrifie [la construction de logements] au nom de la lutte contre le déficit », expose-t-il, rappelant que les taux d'inoccupation demeurent relativement faibles.

Le marché menacé

Les propriétaires-locataires observent eux aussi cette tendance. De l'avis de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), c'est le cadre réglementaire actuel qui décourage la construction de nouveaux appartements locatifs. « Les investisseurs sont désormais moins intéressés à construire ou à rénover des logements locatifs », estime Hans Brouillette, porte-parole de la CORPIQ.

Le Devoir



Le maire de Toronto, Rob Ford

Ford admet avoir bu et consommé de la drogue avant d'être maire

Toronto — Le stress lié à ses fonctions de maire de la plus grande ville du Canada n'est pas ce qui a poussé Rob Ford à faire usage de substances de façon abusive, a-t-il déclaré mercredi, avouant au passage qu'il avait consommé alcool et drogue avant d'être élu à la mairie de Toronto.

M. Ford était de retour à l'hôtel de ville cette semaine, après une cure de désintoxication de deux mois, et a demandé qu'on lui accorde une deuxième chance. Il a refusé de répondre aux questions des journalistes lundi, après avoir lu une déclaration empreinte d'émotion. Toutefois, M. Ford a accepté d'accorder des entrevues individuelles à quelques réseaux de télévision.

Au réseau CBC, M. Ford a confié avoir eu les facultés affaiblies par l'alcool à l'hôtel de ville lorsqu'il était maire, mais qu'il n'y avait jamais fait usage de drogue. Il a insisté sur le fait que sa vie professionnelle n'était pas la cause de ses problèmes de consommation, affirmant qu'il est venu au monde avec cette maladie et qu'il en souffrira toujours le jour où il mourra.

« Je pense que les gens ne comprennent pas les éléments déclencheurs et les états de manque, a-t-il mentionné pendant l'entrevue menée en direct. Certaines personnes accusent leur emploi. Il s'agit d'une maladie qui n'a pas rapport à ce travail. »

M. Ford a fait savoir qu'il avait bu et consommé de la drogue « pendant des années » avant qu'il soit élu maire. Sa consommation de drogue a couvert un large éventail, a-t-il reconnu, confiant qu'il avait fait usage de champignons hallucinogènes, de marijuana et « de tout ce que vous pouvez imaginer », mais pas d'héroïne.

« La maladie provoque des états de manque incontrôlés que personne ne peut comprendre à moins de souffrir de la maladie », a-t-il affirmé. Mais lorsque questionné sur la pertinence de la présence à la mairie d'un politicien aux prises avec des états de manque incontrôlés, M. Ford a répété que ses fonctions ne constituaient pas un déclencheur.

La Ville de Lac-Mégantic n'était pas préparée à faire face à un désastre... et ne l'est toujours pas

PETER RAKOBOWCHUK

Une experte ayant examiné le déroulement de train dévastateur à Lac-Mégantic affirme qu'il n'y a pas encore de plans et d'équipement en place pour faire face à un autre incident similaire, un an après la tragédie.

Rosa Galvez-Cloutier, professeure de génie civil à l'Université Laval, estime que la situation n'a pas beaucoup changé depuis les puissantes explosions et le vaste incendie qui ont coûté la vie à 47 personnes le 6 juillet 2013, même si le gouvernement fédéral a resserré la réglementation sur le transport de pétrole par train.

« Il y avait un manque de préparation évident à tous les niveaux », a déclaré M^{me} Galvez-Cloutier mercredi. Les mesures de précaution, l'état de préparation et les plans d'urgence doivent être mis à jour urgemment. »

La professeure affirme que les pompiers et les responsables de la sécurité de Lac-Mégantic ont été dépassés par le brasier.

« Je pense qu'il y a eu de la panique et un manque de coordination », a-t-elle dit.

M^{me} Galvez-Cloutier, qui s'est rendue sur les lieux lors de la catastrophe, s'est dite surprise d'avoir vu des pompiers continuer de refroidir les wagons-citernes huit heures après le début de l'incendie, sans avoir encore commencé à tenter d'éteindre les flammes.

Selon l'experte, les efforts des pompiers ont été compliqués par le fait qu'ils n'avaient pas d'information sur la composition exacte du pétrole qui brûlait.

M^{me} Galvez-Cloutier estime que si les pompiers avaient eu cette information, ils auraient su quelles mesures prendre, par exemple utiliser de la mousse pour combattre les flammes.

« Je sais qu'Ulramar a fourni, en dernier recours, une certaine quantité de mousse pour aider, mais cela venait de la bonne volonté de l'entreprise, et non d'une mesure d'urgence prévue », a-t-elle déploré.

La professeure de génie civil a fait ces commentaires en ligne durant un webinaire organisé par le Centre canadien science et médias.

Formations des pompiers volontaires

Dans son plus récent budget, le gouverne-

ment du Québec a annoncé un financement annuel de 4 millions de dollars pour fournir une assistance à la formation des pompiers volontaires à temps partiel dans les municipalités.

Le gouvernement a noté que le désastre de Lac-Mégantic avait montré que les pompiers volontaires sont souvent les premiers répondants dans plusieurs municipalités du Québec. Le financement permettra de s'assurer que les municipalités sont en mesure de réagir de façon appropriée aux catastrophes de ce genre.

Durant sa présentation, M^{me} Galvez-Cloutier a souligné que des informations importantes sur les effets environnementaux du déversement de pétrole étaient toujours inconnues.

« Il y a eu une destruction de l'usine de traitement des eaux usées à Lac-Mégantic qui a libéré des pathogènes dans l'eau, et peu de choses ont été dites à ce sujet, a indiqué la scientifique. Ces pathogènes peuvent inclure des virus de type E. Coli et d'autres pathogènes. »

La Presse canadienne

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Déficit de 29,3 millions de dollars à la Commission scolaire de Montréal

PHILIPPE ORFALI

S cénario catastrophe à la Commission scolaire de Montréal: après des années de luttes contre le déficit, la CSDM se retrouve à nouveau avec un trou de plus de 29 millions de dollars dans son budget, à la suite d'une nouvelle vague de compressions annoncées au début du mois dernier par le gouvernement Couillard.

Dans son budget dévoilé au début du mois de juin, Québec annonçait des compressions de plus de 150 millions dans le réseau de commissions scolaires québécoises, dont près de 15 millions à la CSDM. Depuis 2010, ce sont près de 800 millions qui ont été retranchés du budget des commissions, souligne la présidente du conseil des commissaires de la CSDM, Catherine Harel-Bourdon.

Déjà qu'il était difficile de répondre aux besoins des quelque 112 000 élèves de la CSDM, les nouvelles exigences de Québec rendent la chose « impossible », selon elle.

« Ça n'a pas de bon sens, ce qui nous est demandé. On nous demande carrément d'aller couper dans les programmes de réussite scolaire, d'appui aux élèves, d'aide alimentaire, d'ateliers de francisation », s'indigne la présidente.

Les 15 millions retranchés au début du mois

de juin s'ajoutent au déficit prévu de quelque 14 millions pour l'année scolaire 2014-2015.

La CSDM en était en principe à la troisième année de son plan de retour à l'équilibre budgétaire, un plan qui s'échelonne sur cinq ans.

Cette année, la commission scolaire avait déjà amputé 11 millions de son budget, par exemple en abolissant 25 postes de professionnels ces dernières semaines, abaissant le déficit à 16 millions. Depuis le dévoilement du budget provincial, elle a été en mesure de trouver 2 millions additionnels d'économies, selon M^{me} Harel-Bourdon.

« Il y a eu beaucoup de travail de fait cette année. Et là, en juin, le gouvernement arrive et nous demande 15 millions de plus. C'est un non-sens. Pour nous, il est hors de question que nous allions chercher de l'argent auprès des enfants qui en ont le plus besoin », ajoute la présidente, soulignant que près de 50% de la clientèle de la CSDM n'a pas le français comme langue maternelle, et la proportion élevée d'enfants avec des difficultés d'apprentissage.

La CSDM regroupe environ 10% des élèves handicapés du Québec. Or, les services leur étant destinés sont sous-financés. Le gouvernement n'assure que 10% de la facture de ces services

au primaire et 14% de celle au secondaire.

Mercredi soir, le conseil des commissaires de la CSDM a donc demandé à Québec l'autorisation d'effectuer un déficit de 29 millions, comme le requiert la loi. Chaque année, les commissions scolaires qui ne sont pas en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire doivent formuler une telle demande au gouvernement.

Rappelons qu'il y a trois ans, la CSDM a connu un déficit record de près de 50 millions. M^{me} Harel-Bourdon estime que la commission a fait d'énormes efforts depuis puisque ses frais d'administration atteignent aujourd'hui moins de 4%. Plus de 190 postes ont été abolis depuis 2011.

Dans une sortie publique commune, au début du mois de juin, les cinq syndicats représentant le personnel enseignant et non enseignant de la CSDM avaient uni leur voix à celle des commissaires afin d'exhorter le gouvernement à avoir le « courage politique de réinvestir dans le réseau des écoles publiques les 550 millions de dollars réservés annuellement aux écoles privées ». En vain, du moins pour l'instant.

Le Devoir

L'ex-représentant du Québec à Ottawa n'a jamais pu rencontrer de ministres

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

L'ex-représentant du gouvernement du Québec à Ottawa, qui a été mis à la porte vendredi par le gouvernement Couillard, soutient qu'en près d'un an, il n'a jamais réussi à rencontrer un seul ministre conservateur québécois à Ottawa. Les portes conservatrices lui étaient fermées, note Richard Le Lay.

Nommé chef de mission à Ottawa par le gouvernement de Pauline Marois en novembre 2013, M. Le Lay n'était pas étonné de se faire écarté à la suite de l'arrivée des libéraux à Ottawa. Le couperet est tombé vendredi. M. Le Lay a fait ses cartons lundi.

En faisant le bilan de son mandat de neuf mois, en entrevue avec *Le Devoir* mercredi, M. Le Lay a confié qu'il n'a pas pu s'entretenir avec les ministres québécois. « Je n'ai pas pu rencontrer les quatre ministres. Ils n'ont pas dit non, mais je n'ai jamais eu de réponse », a-t-il expliqué. Sa seule interlocutrice au gouvernement fédéral était Catherine Loubier, conseillère du premier ministre Stephen Harper pour le Québec.

Les invitations lancées à Christian Paradis, Maxime Bernier et Steven Blaney sont toutes restées lettre morte. Idem pour celle envoyée à Denis Lebel, ministre des Affaires intergouvernementales.

En tant que chef du bureau du Québec à Ottawa, M. Le Lay était chargé de faire le pont entre les deux ordres de gouvernement et d'informer Québec des dossiers et débats discutés au Parlement fédéral.

Guerre froide contre les péquistes

M. Lebel a-t-il refusé de le rencontrer parce qu'il représentait un gouvernement péquiste? Est-ce un indice de la collaboration qui prévalait entre les gouvernements Marois et Harper à l'époque? Le bureau de M. Lebel n'a pas offert de réponse. « J'ai toujours l'habitude de ne pas faire de commentaire sur l'emploi du temps du ministre », s'est contenté d'indiquer un porte-parole.

En coulisse, on rapporte que le bureau du Québec à Ottawa se serait fait dire par un représentant du fédéral ce printemps que « la guerre froide est terminée », en évoquant l'arrivée des libéraux de Philippe Couillard au gouvernement québécois et la fin du règne souverainiste de Pauline Marois.

Pourtant, le gouvernement Marois n'était pas particulièrement revendicateur, a plaidé M. Le Lay. C'est celui de Jean Charest avant lui qui demandait plus d'argent à Ottawa en transferts fédéraux. Sous les péquistes, il n'y avait pas davantage de « provocation » ou de « confrontation », a-t-il insisté. Au contraire. « L'Ontario fait plus de représentations sur la situation financière [fédérale-provinciale] que le faisait le Québec! »

Il est tout aussi malhonnête, a-t-il ajouté, de dire qu'il y aura moins d'obstruction dans la relation de Québec avec Ottawa sous le gouvernement de M. Couillard. « Il n'y en avait pas, d'obstruction! », a argué M. Le Lay en accusant le gouvernement libéral québécois et Denis Lebel de mentir en propageant cette idée. M. Lebel « peut être partisan, mais pas nécessairement menteur », a-t-il fait valoir.

C'est plutôt le fédéral qui a provoqué Québec à maintes reprises, croit cet ancien employé politique conservateur devenu indépendantiste. Il cite la Commission nationale des valeurs mobilières à laquelle tient Ottawa, la nomination du juge Marc Nadon à la Cour suprême, le péage sur le pont Champlain, la réforme sur l'assurance-emploi ou celle de l'entente sur la main-d'œuvre (dont Québec a au final été exempté).

Écarté par qui?

Richard Le Lay insiste pour dire qu'il n'est pas amer d'avoir été limogé vendredi dernier par le gouvernement Couillard.

Mais il accuse au passage le bureau de Stephen Harper d'avoir commandé son départ. M^{me} Loubier et un conseiller de Denis Lebel auraient, plaide-t-il, abordé l'entourage du premier ministre québécois pour lui dire de remplacer le chef de mission du bureau du Québec à Ottawa.

Les accusations de M. Le Lay sont farfelues, a rétorqué un ancien proche de Jean Charest devenu directeur des opérations au bureau du ministre Lebel. Mario Lavoie a reconnu avoir eu des discussions avec d'anciens collègues de Québec — non pas au bureau de M. Couillard, mais dans d'autres ministères. Mais il souligne les avoir simplement alertés du fait que M. Le Lay tenait des propos négatifs à l'endroit du nouveau gouvernement libéral.

« Je leur ai juste rappelé que la personne qui était ici était plutôt peu favorable au gouvernement actuel et ne se privait pas pour le dire à plein de monde », a expliqué au *Devoir* M. Lavoie, qui est venu travailler à Ottawa après avoir été conseiller spécial de M. Charest en matière de relations internationales. « Ça a été très amical et ce n'est pas une commande politique du tout », a-t-il insisté. Il n'a eu « aucune discussion avec le bureau du premier ministre » Harper sur le sujet ni avec M^{me} Loubier.

Du côté du bureau du premier ministre Couillard, on a indiqué qu'il n'y a pas eu de pressions du fédéral pour écarter la nomination péquiste de M. Le Lay.

Le successeur de Richard Le Lay n'a pas encore été nommé.

Une nouvelle appellation à 500 000 \$ pour le Musée canadien de l'histoire

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

On ne change pas le nom d'un musée avec un simple coup de pinceau aux affiches et murs de l'établissement. La facture pour rebaptiser le Musée canadien des civilisations en Musée canadien de l'histoire risque de s'élever à plus de 500 000 \$.

La décision du gouvernement conservateur de changer le nom — et le mandat — du Musée des civilisations de Gatineau — le plus visité dans la région de la capitale fédérale — a nécessité la création d'un nouveau logo et donc le remplacement de tout ce qui arborait

« Le musée est un organisme indépendant du gouvernement et prend ses propres décisions quant à la façon dont il dépense son budget »

l'ancien; souvenirs, affiches sur les murs et les portes de l'édifice, papier à en-tête officiel, etc. Le musée a embauché une compagnie de design pour se doter d'une nouvelle identité visuelle, une compagnie de marketing pour tester le futur logo auprès de cinq groupes témoins de citoyens et une autre firme ayant pour mandat de sensibiliser les Canadiens quant au rôle du musée de faire connaître l'histoire du pays. Des contrats pour lesquels le nouveau Musée canadien de l'histoire a alloué 503 076 \$, selon des documents obtenus par le réseau télévisé Global.

Cette somme sera pigée à même le budget de fonctionnement du musée, a indiqué le bureau de la ministre du Patrimoine canadien, Shelly Glover. « Le musée est un organisme indépendant du gouvernement et prend ses propres décisions quant à la façon dont il dépense son budget dans des domaines comme le branding, le marketing et la promotion », a expliqué un porte-parole, Mike Streshaw.

Le prédécesseur de M^{me} Glover, James Moore, avait annoncé le changement de nom du musée en 2012. Une enveloppe de 25 millions de dollars y avait été consacrée et M. Moore avait promis que sa décision n'aurait pas d'incidence négative sur le financement d'autres secteurs d'activité de son ministère.

« Ce gouvernement n'a pas réduit les budgets de ses musées nationaux », a souligné M. Streshaw. Le Musée canadien de l'histoire soulignera les accomplissements nationaux qui ont bâti notre pays. »

L'opposition néodémocrate ne met pas en doute les frais associés au changement de nom imposé au musée par Ottawa. « Ça se peut que ça coûte 500 000 \$. Je ne dis pas qu'on s'est fait avoir au niveau graphique. » Mais le député Pierre Nantel reproche qu'Ottawa ait légiféré un changement d'identité pour le musée à la « saute-mouton » alors que tous se serrent la ceinture. « Depuis le début, ce n'est pas justifiable dans la mesure où tout le milieu muséal au Canada vit des périodes de vaches maigres. [...] Donc, on peut-tu se passer d'une conversion qui était optionnelle? »

Le Musée des civilisations avait aussi fait les manchettes à l'automne 2013 après qu'il eut accepté une commandite d'un million de dollars sur cinq ans de la part de l'Association canadienne des producteurs pétroliers pour financer ses prochaines expositions. « C'est beaucoup pour le musée », avait avoué le président-directeur général Mark O'Neil.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sursis pour une famille rom menacée d'expulsion

Ce devait être une manifestation de la dernière chance pour Renata et Tibor Buzas et leurs trois enfants, qu'Ottawa menaçait d'expulser ce jeudi même. Le rassemblement convoqué devant les bureaux montréalais de Citoyenneté et Immigration Canada mercredi midi à plutôt pris des allures de célébration, la Cour fédérale ayant accepté de se pencher sur la demande d'arrêt d'expulsion formulée par les avocats des Buzas. Après avoir fui la Hongrie où ils affirment avoir été persécutés en raison de leurs origines, les Buzas avaient vu leur demande d'asile rejetée par le gouvernement fédéral. Ils tentent depuis de devenir résidents permanents. L'intervention du tribunal signifie qu'ils pourront rester au pays jusqu'à ce que la Cour rende son verdict, a résumé leur avocat, M^e Eric Taillefer.

L'Institut Gingras-Lindsay dénonce les compressions

Les syndicats continuent à dénoncer l'effet des compressions dans le domaine de la santé sur les services aux patients. Mercredi, c'est à l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal que la contestation s'est transportée. L'établissement, visé par des compressions de 3,3 millions de dollars, a dû éliminer 20 postes, selon Jean Lacharité, vice-président à la CSN. La fermeture de 24 lits affectera les patients, avertit-il. Souvent des victimes d'accident en convalescence, ces derniers seront appelés plus souvent à se faire soigner à la clinique externe. Selon M. Lacharité, les compressions mettent à mal le système public de santé. « Les gens n'auront pas le choix de se tourner vers le privé », déplore-t-il.

Le Devoir

Disparition mystère à Calgary

La police de Calgary n'avait toujours pas réussi mercredi soir à résoudre le mystère de la disparition du petit Nathan O'Brien, cinq ans, vu pour la dernière fois en compagnie de ses grands-parents, eux aussi considérés comme disparus dans cette affaire étrange. La piste suivie par les corps policiers tourne autour d'une vente de déménagement tenue en fin de semaine dans la résidence du couple, où était gardé le bambin. Depuis que l'alerte Amber a été lancée, une centaine de personnes ont communiqué avec les autorités, qui ne considèrent pas les grands-parents comme des suspects. L'état dans lequel a été retrouvée la maison laissait croire à un enlèvement. Les parents de Nathan sont toujours ensemble, et aucun enjeu de séparation ne les divise. Aucun suspect n'a été interrogé encore.

Le Devoir

Le Devoir

ACTUALITÉS

La tempête Arthur pourrait frapper les Maritimes en fin de semaine

Savannah, Géorgie — Les météorologues surveillent la trajectoire de la tempête tropicale Arthur qui a légèrement bifurqué vers l'ouest, dans la nuit de mercredi, pour se diriger vers les Maritimes.

En fin de matinée mercredi, Arthur se trouvait à 165 kilomètres à l'est-nord-est de Cape Canaveral, en Floride, et à 420 kilomètres au sud-sud-est de Charleston, en Caroline du Sud. La tempête se déplaçait vers le nord à environ 11 kilomètres/heure et générait des vents soutenus de 95 kilomètres/heure.

La tempête devrait continuer à prendre de la force et se transformer en ouragan au cours des prochaines heures.

À l'aube, vendredi

Un avertissement de tempête tropicale est en vigueur le long de toute la côte de la Caroline du Nord, de Little River Inlet près de la Caroline du Sud jusqu'à la Virginie. La veille de tempête tropicale annoncée le long de la côte Est de la Floride a été annulée.

Le pire de la tempête devrait frapper à l'aube vendredi près de Cape Hatteras, en Caroline du Nord. On y attend plus d'une dizaine de centimètres de pluie et des vents s'approchant de 140 kilomètres/heure. La tempête devrait ensuite se déplacer rapidement et se trouver au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre plus tard pendant la journée.

La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick pourraient recevoir beaucoup de pluie au cours du week-end et des rafales de vent d'entre 60 et 120 kilomètres/heure pourraient souffler samedi, même dans la Péninsule acadienne. Cependant, Environnement Canada ignore encore l'étendue qu'aura la dépression en touchant les Maritimes.

Arthur s'est formée au large des côtes centrales de la Floride, devenant la première tempête officielle de la saison des ouragans dans l'Atlantique.

Associated Press



Un poisson-perroquet nage au-dessus de coraux morts au cœur du Florida Keys National Marine Sanctuary, près de Key West.

Les coraux des Caraïbes pourraient disparaître d'ici 20 ans

Genève — La majorité des récifs coralliens des Caraïbes pourraient disparaître d'ici 20 ans en raison principalement de la surpêche des poissons-perroquets qui mangent les algues envahissant les coraux et de la disparition des oursins, ont averti mercredi l'ONU et l'UICN.

Actuellement, dans cette région du monde, il ne reste plus qu'un sixième des récifs coralliens d'origine, selon une étude publiée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

«La majorité des récifs coralliens des Caraïbes pourraient disparaître ces 20 prochaines années», avertissent les experts.

Selon l'étude, depuis les années 1970, plus de 50% de la surface occupée par les coraux dans les Caraïbes a déjà été perdue.

«Les récifs coralliens des Caraïbes ont enregistré des pertes massives depuis le début des années 1980» du fait des activités humaines, écrivent les experts, citant l'explosion de la croissance démographique, la surpêche et la pollution des côtes.

Le changement climatique a pendant longtemps été tenu pour principal responsable de la dégradation de l'état des coraux. S'il représente toujours une «menace sérieuse» car il favorise l'acidification des océans et le blanchissement des coraux, ce qui entraîne un ralentissement ou un arrêt de leur croissance, il n'est désormais plus dans la ligne de mire des experts.

Le rapport montre en effet que la quasi-disparition des poissons-perroquets, surpêchés depuis des décennies par les hommes, et des oursins, morts en masse en 1983 du fait d'une maladie non identifiée, est la principale cause

du déclin des coraux des Caraïbes: les poissons-perroquets et les oursins sont considérés comme les principaux mangeurs d'algues qui envahissent les coraux.

Or, souligne à l'AFP Carl Gustaf Lundin, directeur du Programme du milieu marin et polaire de l'UICN, «s'il y a trop d'algues, il est très difficile de rétablir les coraux», d'où la nécessité de changer le mode de gestion de la pêche dans ces pays en luttant contre la surpêche, en empêchant de pêcher trop près des côtes et en interdisant la pêche avec des cages.

Il faut aussi, poursuit-il, que les pays régulent mieux la planification des lieux de construction des hôtels touristiques en bord de mer et réduisent leur nombre. Les autorités doivent aussi mieux gérer le traitement des eaux usagées, en évitant le déversement près des récifs coralliens.

Selon le rapport, les coraux qui se portent le mieux sont ceux qui hébergent les plus grandes colonies de poissons-perroquets. C'est le cas dans le secteur Marin national américain, dans le nord du golfe du Mexique, aux Bermudes et à Bonaire (Antilles néerlandaises), où les autorités ont restreint ou interdit les pratiques de pêche qui nuisent aux poissons-perroquets.

D'autres pays vont emboîter le pas. Barbuda est sur le point d'interdire la pêche des oursins et des poissons-perroquets et a prévu de transformer un tiers de ses eaux côtières en réserves marines.

D'autres récifs, non protégés, sont en revanche en grand danger, comme en Jamaïque, mais aussi en Floride, entre Miami et Key West, et sur les îles Vierges américaines.

Agence France-Presse

INTERNET

L'inefficacité énergétique a coûté 80 milliards en 2013

Paris — Surtout parce qu'ils consomment trop d'électricité lorsqu'ils sont en position de veille, les appareils électroniques connectés, comme les modems, les imprimantes, les consoles de jeux et même dorénavant les réfrigérateurs, ont fait perdre l'équivalent de 80 milliards de dollars en 2013, selon un rapport publié mercredi par l'Agence internationale de l'énergie.

L'AIE pointe plus globalement l'«inefficacité technologique» des 14 milliards d'appareils électroniques connectés à Internet dans le monde et estime que cette perte pourrait «considérablement s'aggraver» et atteindre 120 milliards de dollars en 2020.

Être vigilant sur ce que consomment nos appareils est d'autant plus important que ceux-ci sont de plus en plus nombreux à être connectés en permanence à Internet, comme les réfrigérateurs, les lave-linge, les lumières et les thermostats. «La demande électrique de nos économies de plus en plus numériques augmente à un rythme alarmant», a noté l'agence.

L'AIE récuse d'ailleurs le terme «veille», qu'elle juge «non approprié», car il laisse croire que les appareils ne consomment pas de courant lorsqu'ils ne sont pas effectivement utilisés alors qu'en réalité «la plupart des appareils connectés consomment autant d'énergie en veille que lorsqu'ils sont activés».

Ces appareils restent en mode veille quasiment en permanence, pour n'être parfois utilisés que quelques minutes ou quelques heures par jour. Mais ce n'est pas uniquement le fait d'être en veille qui pose problème pour l'agence.

Ils «consomment plus d'énergie que ce qu'ils devraient», a-t-elle insisté, alors qu'en utilisant les meilleures technologies disponibles aujourd'hui ils pourraient déjà consommer «65% moins» en mode veille, a insisté Maria van der Hoeven, directrice exécutive de l'AIE.

En 2013, ces 14 milliards d'appareils connectés ont consommé 616 térawatts/heure, dont 400 «perdus à cause d'une technologie inefficace» qui les rend plus énergivores. Conséquence: «les consommateurs perdent aujourd'hui de l'argent à cause de cette déperdition d'énergie», a commenté M^{me} Van der Hoeven.

Au total, l'Agence estime que des solutions techniques et des initiatives politiques permettraient d'économiser «dans les prochaines années 600 TWh», soit l'équivalent de «la fermeture de 200 centrales électriques à charbon de 500 MW».

Elle plaide notamment pour la fixation, au niveau mondial, de normes pour ces appareils connectés afin d'inciter les industriels à les rendre moins énergivores.

Agence France-Presse

NASA: le satellite OCO-2 est lancé avec succès

Washington — Après un report de 24 heures, la NASA a lancé avec succès mercredi son premier satellite pour mesurer les niveaux de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, principal gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique. Ce satellite, appelé OCO-2 (Orbiting Carbon Observatory-2), est très similaire à l'OCO-1, détruit lors de son lancement en 2009. Le lanceur transportant le satellite, une fusée Delta 2 de la société United Launch Alliance, s'est arraché de son

pas de tir de la base de Vandenberg, en Californie, comme prévu à 9h 56 GMT. La NASA a confirmé près d'une heure après le lancement la séparation du satellite du 2^e étage de la fusée qui marque le succès de sa mise sur orbite. OCO-2 évoluera sur une orbite presque polaire à 705 kilomètres d'altitude, pour une mission de deux ans. Il permettra de fournir une image plus complète et globale des émissions humaines et naturelles de CO₂, ainsi que des puits de carbone comme les océans et les forêts qui absorbent et capturent ce gaz, dont le niveau dans l'atmosphère est le plus élevé depuis au moins 800 000 ans.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit



AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

**CENTRE VILLE
MUSÉE DES BEAUX ARTS**
Très vastes 3 1/2 et 4 1/2
Chauffage, A/C, eau chaude,
3 électros inclus
Superbe jardin intérieur,
Piscine/gym/sécurité 24h
Métro, universités, hôpitaux
Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond
(514) 845-5294

1ER AOÛT - LIGNE BLEUE
6 1/2 semi meublé, 3 c.c. fermées,
Rénové, lumineux, tranquille.
Prox. tous services. 2/10 min à pied
1 350 \$. Stat. disp. 514 728-7208
micheline.caron@gmail.com

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAVAL Métros Cartier/Concorde
Haut duplex, 5 1/2 ensolleillé.
Près parc et services. Rue paisible.
Non-fum. Pas d'animaux.
Disp. Juillet. 860\$ 450 933-6171

LAVAL (STE-ROSE) - 5 1/2
1050 p.c., frais peinture, planchers
frais sablés. 900 \$ 514-668-2234

MOREAU & SHERBROOKE
R.de c.1500 p.c., aspect loft, réno-
vé avec goût, calme, bois franc,
Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 675\$.
514 848-9770 514 206-9770

NDG - 512 - Haut duplex rénové.
Pl. bois. Face parc, près bus.
Libre. 1125\$. 514 481-8043

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - Le Dauphin - 16ème
1 1/2 cuisinette fermée. Pisc., gym,
sauna. Enquête de crédit. Juillet.
850\$ chauffé 514 523-6927

ROSEMONT (prox. Parc Molson).
5 1/2 traditionnel. Impeccable.
Rénové en 2011. 1200\$/mois.
514 840-2042.
Détails à www.6571.ca*

ROSEMONT / PETITE PATRIE
Grand 4 1/2, 2 c.c. fermées, 4 élec-
tros, s. de b. rénovée. Libre. 860\$
514 830-6306 514 791-3981

169
QUÉBEC À LOUER

MONTCALM Jardin Jeanne-d'Arc
4 1/2, dernier étage, a/c, pl. bois fr.,
foyer, balcon, entrées lav'séc., très
clair. Août. 1 600\$ 418-523-6130

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé,
LIBRE JUILLET et AOÛT.
Équipé, 2 chambres, ensolleillé,
calme, sur allée privée,
table à l'extérieur sous les arbres.
Sympathique quartier de Belleville.
Métro Télégraphe (15 min. de Cha-
telet). 2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http:riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensolleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensolleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

GASPÉSIE - Baie des Chaleurs
Paspébiac. Location à la sem.
durant saison estivale.
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com/maison

303
ANTIQUITÉS

MTM International
Nous achetons : or, argent,
bijoux et tous objets de collections
Vente de successions
mtminternational.ca
514-527-1526

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

695
AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du
Granby international des voitures anciennes,
qui se tiendra les 26 et 27 juillet 2014,
au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de
véhicules de 1994 et moins aura lieu
le samedi 26 juillet à compter de 10h. Bienvenue
aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule :
450 659-6209 514 212-2272

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux
événements de la vie

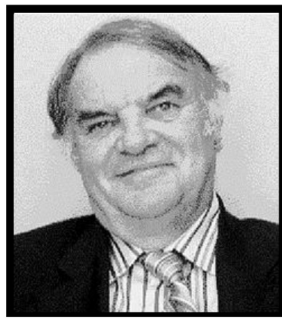
Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

QUAND LA TOXICOMANIE
PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
514 938-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour vivre la toxicomanie



Dans l'après-midi du 26 juin 2014, après une courte maladie,

Monsieur Jean-Jacques Treyvaud

est décédé entouré de l'amour des siens au Centre hospitalier régional de Lanaudière au Québec, Canada.

Font part de leur chagrin

Son épouse, Isabelle Valiquette
Ses filles, Geneviève Treyvaud (Marc-André Widmer),
Valérie Treyvaud (Martin Paquette)

Ses petits-enfants, Morgane, Geoffroy, Marine et Rémy,
Sa belle-famille, Stéphane Rolland (Johanne McGuire),
Natacha Rolland (Philippe Girard) et leurs enfants Maïka
et Antoine

Sa tante, Janine Hattan
Son frère, Bernard (Nid) et leurs enfants Anthony et Cathy
Ses neveux, nièces et filleul

Ainsi que de nombreux amis et collègues.

La cérémonie d'adieu aura lieu au Complexe funéraire
Charles E. Rajotte à Repentigny (765 rue Notre-Dame),
Québec, J5Y 1B4 le samedi 12 juillet 2014 de 14h à 20h.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, 1000,
boul. Sainte-Anne, Saint-Charles-Borromée, Québec,
Canada, J6E 6J2, info@votrefondation.org

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Pour soutenir l'effort quotidien
des personnes atteintes de
dystrophie musculaire, il faut
beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

1.800.567.2236
www.muscle.ca
Dystrophie musculaire Canada

ACTUALITÉS

Pour une mondialisation des données personnelles

Le Canada négocie en secret pour une plus grande fluidité des activités commerciales internationales liées au monde du service

FABIEN DEGLISE

Alors que les citoyens réclament plus de protection, le Canada a plutôt l'intention d'avancer vers un plus grand partage des données personnelles de ses citoyens avec d'autres pays, et ce, en réduisant les entraves à la libre circulation de données numériques nominatives générées par l'industrie mondialisée des services. C'est du moins ce qu'indique un document secret, porté au grand jour par WikiLeaks et évoquant des négociations en cours entre le Canada et une cinquantaine d'autres pays dans le cadre de l'Accord sur le commerce des services (ACS).

Le texte a été « coulé » il y a quelques jours par le fauteur de trouble numérique orchestré par Julian Assange pour forcer la main à la transparence. En substance, il résume, sur 18 pages, le point des négociations qui se déroulent actuellement à Genève, en Suisse, entre le Canada, les États-Unis, l'Union européenne, mais également les membres du G20 et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une plus grande fluidité des activités commerciales internationales liées au monde du service. Le document fait référence spécifiquement aux services financiers et au secteur des assurances. Il devait, selon la volonté exprimée par les négociateurs sur le papier, rester confidentiel pendant cinq ans après son entrée en vigueur.

Les parties engagées dans cette recherche de consensus proposent de faire tomber toutes les entraves à la circulation des informations et données numériques détenues par une entreprise privée, et ce, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières d'un État. Le document précise que rien n'empêche les États de « protéger la vie privée et la confidentialité des données » tant et aussi longtemps que cela « ne contrevient pas aux dispositions de l'accord ».

Rappelons que l'ACS — Trade in Service Agreement (TISA) en anglais — a vu le jour en 2012 afin de débloquer en partie les négociations internationales amorcées dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC. Ce cycle visait à atteindre un Accord global sur le commerce des services (AGCS). Au-delà de l'univers de la finance, ce nouvel accord cherche également à uniformiser les pratiques pour rendre la vie



FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE

Des négociations se déroulent actuellement à Genève entre le Canada, les États-Unis, l'Union européenne, mais également les membres du G20 et de l'Organisation mondiale du commerce.

plus facile à l'industrie des services dans tous les États signataires, et ce, de l'éducation à la gestion de l'eau, en passant par le marché de la sécurité, celui de la santé, celui des transports. Pour ne citer qu'eux.

Dans l'état actuel des discussions, l'ACS pourrait faciliter l'accès à des subventions publiques par des compagnies privées offrant des services similaires à ceux offerts par des orga-

nismes publics. Il cherche à empêcher les États à imposer des ratios d'individus liés à une nationalité donnée au sein des conseils d'administration d'entreprises œuvrant sur leur territoire, mais également à réduire les cadres réglementaires dans le monde de la finance.

Le Canada, par la voie de son ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, n'a pas commenté cette

« fuite ». Début juin, au terme d'une rencontre des membres du G7 à Bruxelles, Ottawa a toutefois réitéré son intention « d'arriver rapidement » à une entente dans le cadre de l'ACS, tout en rappelant son engagement à mettre en place des « marchés ouverts » et à « combattre toutes formes de protectionnisme ».

Le Devoir

jusqu'à
porter
raffinée sur toute la ligne

50%

de rabais sur le tarif de base

Ne restez pas assis. Réservez votre siège !

Sautez sur l'occasion et envollez-vous ! Économisez jusqu'à 50 % sur le tarif de base. Réservez votre siège d'ici minuit demain.

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 4 juillet 2014. Voyagez d'ici le 14 décembre 2014. Porter peut exiger un achat 14 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

149 \$ HALIFAX 3 par jour	201 \$ ST. JOHN'S	200 \$ THUNDER BAY	131 \$ WINDSOR	208 \$ CHICAGO
114 \$ TORONTO 17 par jour	167 \$ SAULT STE. MARIE	131 \$ TIMMINS	208 \$ BOSTON	

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 4 juillet 2014. Voyagez d'ici le 14 décembre 2014. Le rabais ne s'applique pas du 10 au 13 octobre 2014. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

ÉDITORIAL

LES AFFAIRES SARKOZY

Les faits et les méfaits

Le moins que l'on puisse dire est que les juges français chargés d'une « affaire » Sarkozy parmi d'autres ne font pas dans la dentelle. Qu'on y songe : ils ont inculpé l'ex-président pour « corruption active » et « trafic d'influence actif ». C'est à se demander si Sarkozy n'est pas le concepteur de la poupée russe, un méfait en cachant un autre qui en...

Le sujet du jour commande avant tout une clarification : c'est à la faveur d'une enquête consacrée au possible financement de la campagne de Sarkozy par Mouammar Kadhafi en 2007 que les juges d'instruction ont compilé une série d'éléments permettant d'avancer que les pressions effectuées par Sarkozy sur le flanc de l'affaire Bettencourt relevaient peut-être bien de « la corruption active » et d'autres malversations. Après des mois d'enquête consacrés à cette troublante découverte, les magistrats ont donc décidé de mettre l'ex-président en garde à vue, une première dans l'histoire de la V^e République, avant de lui signifier sa mise en examen, qui est le pendant français de notre inculpation.

Ce faisant, les juges d'instruction rattachés, c'est à retenir, à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales vont « réanimer » le dossier Bettencourt, lui aussi lié au financement de la campagne de 2007 de Sarkozy, et le rattacher aux autres affaires. En fait, on devrait parler d'une myriade d'affaires dont Sarkozy est le sujet principal. Outre celles déjà évoquées, il y a l'affaire Tapie, la Buisson, la Bygmalion, et celle plus ancienne dite des frégates vendues au Pakistan lorsque Édouard Balladur avait décidé de s'opposer à Jacques Chirac en vue de la présidentielle de 1995.

Cela rappelé, il y a de quoi être effaré par les réactions de sa garde rapprochée, qui se comporte en fait comme une garde prétorienne, ainsi que par les siennes. Des réactions si épidermiques et si malhonnêtes qu'elles s'avèrent le déshonneur de l'UMP, le parti de Sarkozy, au grand complet. Sur les ondes de TF1, la télé privée, il a campé une fois encore le rôle de la victime, laissant entendre que le travail des juges était synonyme d'acharnement. On se rappellera qu'il y a quelques mois, dans une tribune du *Figaro*, il estimait que les juges fonctionnent à son endroit comme le faisait la Stasi en Allemagne de l'Est. On insiste : celui qui fut président de la France a ramené celle-ci à la catégorie des pays où la surveillance tous azimuts, le goulag, l'enfermement psychiatrique et autres pestes contemporaines étaient l'horizon indépassable.

Histoire de ne pas être en reste, au sein de son parti un député n'a rien trouvé de mieux que de conjuguer la garde à vue d'un homme, qui après tout est justiciable comme un autre, avec « le régime de la Terreur ». On aimerait savoir si, au moment où cet élu a formulé cette insanité, il portait le bonnet phrygien des sans-culottes. D'autant...

D'autant que les bonzes de l'UMP qui ne jurent que par Sarko se sont appliqués à démolir la réputation d'une des juges impliqués en forgeant et en communiquant des mensonges. Par exemple, on a dit qu'elle avait été présidente du syndicat de la magistrature, ce qu'elle n'a jamais été, on lui a prêté une diatribe écrite par un opposant à l'ex-président, etc. Bref, les raboteurs de l'idée politique ont amorcé une campagne de salissage qui illustre par ailleurs combien l'effet pervers du net est bel et bien la caisse de résonance de la haine, du mensonge et d'autres travers.

En attendant que les François Fillon, Alain Juppé et autres chefs de file de l'UMP insufflent un peu de hauteur dans le débat, force est de constater que les membres de la famille UMP et leurs contempteurs rappellent à gros traits la IV^e République. Celle des incompetents et des imbéciles.

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Un actif à conserver

Le 21 août s'ouvrira la 38^e édition du Festival des films du monde que depuis autant d'années Serge Losique porte à bout de bras. Il jure ses grands dieux que l'événement aura lieu même si les organismes subventionnaires ne reviennent pas sur leur décision de lui retirer tout financement. Il est prêt à tous les sacrifices, sachant que l'annulation de cette édition à quelques semaines de son ouverture serait une catastrophe qui signifierait la mort de son festival dans des conditions honteuses pour lui-même et pour la réputation de Montréal dans les cercles cinématographiques internationaux.

Se passer du financement public, Serge Losique le fit une première fois en 2004, lorsque fut lancé un festival concurrent que Téléfilm et la SODEC souhaitaient mettre sur pied. Il hypothéqua ses propriétés personnelles pour prêter 1 million à son festival qui fit la barbe à ce concurrent qui ne survécut pas à sa première édition.

Faire le coup une deuxième fois apparaît improbable malgré la pugnacité de l'homme. Son conseil d'administration, sagement, l'amène vers d'autres pistes, dont la principale consiste à donner des garanties aux organismes subventionnaires quant aux dettes du FFM qui seront couvertes par une hypothèque sur le cinéma Impérial et un engagement par ailleurs à « préparer l'après-Losique » où le fondateur se verrait confier un rôle honorifique.

Le FFM a besoin de se repenser. On lui reproche d'avoir perdu l'aura de ses premières décennies où il n'avait pas à subir la concurrence des festivals de cinéma qui se sont multipliés, à Montréal comme ailleurs. Le Toronto International Film Festival lui fait ombrage surtout, mais on oublie que leurs mandats sont différents. À Montréal, ce sont les films du monde, de tous pays, moins *glamour* que les films américains de Toronto qui attirent les grandes vedettes. Peu à peu s'est installé un désamour du FFM qui a contribué à créer un cercle vicieux (une baisse de fréquentation entraînant une baisse de subventions et de commandes, donnant encore moins de moyens pour attirer le public) que les récentes décisions des organismes subventionnaires rendront encore plus difficile à briser.

La SODEC et la Ville de Montréal confirmeront mercredi leur volonté de ne pas remettre en question leur décision. Elles attendront un plan de redressement pour 2015 avant de donner à un nouveau FFM les fonds dont il a besoin. Malheureusement, il sera probablement trop tard. On aura perdu un événement qui distingue Montréal sur la planète culturelle qui, toutes choses étant égales par ailleurs, vaut bien un Grand Prix de Formule 1 pour lequel on ne compte pas les millions.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Le député sympathique

Il était drôle, ricaner, sympathique, fougueux. L'Assemblée nationale garde dans ses murs la mémoire de ses envolées oratoires, ses convictions mesurées et parfois démesurées, une franchise qui fait blêmir nos petits politiciens calculateurs d'aujourd'hui, pleins de vedettariat. Il est décédé comme il a vécu : simple, enthousiaste, travailleur infatigable, batailleur, aux idées bien arrêtées, à la vision sans nuages, toujours en pleine éclaircie, au cœur de la tempête et des bourrasques occasionnelles, le regard tourné vers le changement, vers la mutation, vers la transformation obligée.

La terre de chez nous était devenue sa « terre ». Il en avait fait son patrimoine, sa fierté, son plan d'avenir. La terre de chez nous, il la voulait prospère, habitée, colorée, voyant loin, plus loin que ce qu'il voyait autour de lui. La terre de chez nous, il la voulait rentable, protégée, adulée, adorée. Il la voulait endimanchée de beauté, pleine de grands espaces, de respect et de reconnaissance envers les hommes et les femmes qui la faisaient fructifier.

Il faut croire en ce qu'il a planté. Il faut croire en son œuvre, son dévouement, sa ténacité. Tombe aujourd'hui un grand chêne qui ne sera sans doute jamais remplacé. Il trône dans la cour des plus grands que nature. Il tombe en sachant qu'il a bien semé. Il ne devra jamais oublier que quelqu'un est passé avant lui. Quelqu'un qui était passé pour tracer le sillon dans la terre qu'il chérissait et qui n'a jamais pu être nommée.

Nestor Turcotte
 Matane, le 2 juillet 2014

Et les autres Maison Marguerite ?

Dans *Le Devoir* de mercredi, on retrouvait la nouvelle concernant l'appui de la Ville qui vole au secours de la Maison Marguerite, lui accordant 200 000 \$ pour maintenir ses services d'hébergement.

Il s'agit là d'une bonne nouvelle. Alors que les ressources pour femmes sans-abri refusent un nombre croissant de femmes dans le besoin faute de places, la fermeture de six lits aurait été dramatique. Cet appui de la Ville pour un an est donc le bienvenu et règle, pour cette année, un cas de sous-financement.

Le premier budget du nouveau gouvernement du Québec a abandonné complètement l'engagement du gouvernement précédent de rehausser le financement des organismes en santé et services sociaux (40 millions par an, pour un total de 120 millions récurrents sur trois ans). Cela laissait de côté les besoins de la Maison Marguerite et de dizaines d'autres organismes d'aide aux sans-abri en sous-financement critique.

À moins d'imprimer de l'argent, le maire ne pourra régler la situation des Accueil Bonneau, CAP Saint-Barnabé, Méta d'Âme, Maison Haidar et autres. Le rehaussement qui était prévu par le gouvernement du Québec aurait consolidé le financement de ces organismes essentiels, il doit être rétabli.

Il faut le rappeler aussi, une somme budgétée de près de 4 millions à Montréal pour 2014-2015 n'a pas encore été rendue disponible par le gouvernement fédéral dans le cadre de sa Stratégie de partenariats de

lutte contre l'itinérance. Ce programme est pourtant essentiel, contribuant tant à la réalisation de logements sociaux, aux installations des organismes qu'aux interventions des organismes pour prévenir et réduire l'itinérance.

Montréal peut faire encore mieux pour contrer l'itinérance, mais c'est au gouvernement du Québec, en mettant solidement en œuvre la Politique nationale de lutte contre l'itinérance, d'assumer le rôle central, cela, sans oublier celui d'Ottawa.

Pierre Gaudreau
 Coordonnateur, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
 Le 2 juillet 2014

Merci Radio-Canada

Ta radio a bercé mon enfance. Tes émissions pour enfants m'ont appris le merveilleux. Je me suis reconnu dans tes téléromans. Tu m'as fait découvrir notre théâtre, notre musique, notre chanson. J'ai vibré pendant tes soirées du hockey. Tes bulletins de nouvelles et ton téléjournal m'ont formé et informé au monde. Tes recherchistes et tes émissions d'affaires publiques m'ont appris à dépasser l'événementiel. Tes journalistes, reporters, écrivains et même tes commentateurs sportifs m'ont fait découvrir une langue belle. Tes cameramans, preneurs de sons, créateurs de costumes et de décors furent des artisans de beautés.

Non à l'entreprise de démolition lente, M. Harper. Il y aura encore de belles soirées électorales.

Michel Paradis
 Québec, le 27 juin 2014

LIBRE OPINION

L'autre moitié de l'Amérique du Sud

LUC-NORMAND TELLIER
 Professeur émérite, Département d'études urbaines et touristiques, ESG-UQAM

Grâce au Mondial 2014, tous les feux sont braqués sur le Brésil, dont l'image de pays émergent, immense, peuplé, fortement inégalitaire, mais très performant sur le plan économique, donne lieu à article sur article et reportage sur reportage. Cela est bon et ample mérite.

Néanmoins, le Brésil ne représente que la moitié de l'Amérique du Sud, et l'autre moitié de ce continent fascinant vit trop souvent dans l'ombre du grand Brésil, éclatée qu'elle est en 12 pays différents.

Or, quiconque étudie l'ensemble de ce continent s'étonne de constater que ce qui monte le plus vite en Amérique du Sud, c'est non pas le Brésil, mais bien l'Amérique du Sud andine touchant au Pacifique, soit l'ensemble constitué du Chili, du Pérou, de l'Équateur et de la Colombie.

Par exemple, si, en 2013, le taux de croissance réel du PIB du Brésil a été de 2,3% (ce qui est nettement supérieur au taux de 1,6% du Canada), le taux de

l'Équateur a été de 4%, celui de la Colombie de 4,2%, celui du Chili de 4,4%, et celui du Pérou de 5,1%.

Autre exemple, parmi les 15 régions urbaines sud-américaines les plus importantes, dans le groupe de celles dont les parts dans la population du continent ont le plus augmenté relativement entre 1980 et 2007, on trouve deux villes brésiliennes, soit Fortaleza et Belo Horizonte, mais quatre régions urbaines de l'Amérique du Sud andine touchant au Pacifique, soit Lima, Bogotà, Medellín et Quito.

De plus, parmi les mêmes 15 régions urbaines sud-américaines, dans le groupe de celles dont les parts dans la production du continent ont le plus augmenté relativement entre 1980 et 2007, on trouve une seule région urbaine brésilienne, soit Fortaleza, mais bien trois régions urbaines de l'Amérique du Sud andine touchant au Pacifique, soit Santiago, Bogotà et Medellín.

Voilà qui est de nature à étonner plusieurs, parmi lesquels ceux qui ne voient dans le Chili, seul pays véritablement développé de toute l'Amérique latine, qu'un

épouvantail incarnant le « néolibéralisme » honni, dans la Colombie qu'un pays de drogue et de guérilla, dans le Pérou qu'un pays englué dans la pauvreté, et dans l'Équateur qu'un pays marginal.

À tous ceux-là, je dirais d'aller voir sur place le fonctionnement remarquable de Santiago, le cas étonnant de Bogotà qui réussit à faire vivre plus de dix millions d'habitants sur une superficie égale à celle de l'île de Montréal et la belle ville de Medellín qui étonnera par son modernisme et par l'écart incroyable qui existe entre ce qu'elle est véritablement et ce que les gens pensent qu'elle est (à savoir une capitale de la drogue).

Le Brésil a sur cette autre partie du continent sud-américain l'avantage de son unité, de la masse de ses 200 millions d'habitants et de son immense territoire, mais ce qui monte le plus sûrement en Amérique du Sud se situe à l'ouest, sur le versant du continent qui touche au Pacifique.

Cela ne diminue en rien notre fascination légitime pour le Brésil. Mais cela nous invite à contempler aussi « l'autre moitié de l'Amérique du Sud ».

CRISE À RADIO-CANADA

Le futur PBS North du Canada

Peut-on accepter de laisser castrer notre service de création audiovisuelle et d'information ?

JEAN-LOUIS ARCAND

Ex-vice-président de CBC/Radio-Canada et ex-secrétaire général fondateur du Conseil international des radios-télévisions d'expression française

Ce n'est pas d'hier que la place du service public de télédiffusion au Canada est remise en question. C'était déjà une préoccupation majeure de la haute direction quand je m'y suis joint en 1974. Face à l'expansion rapide de la télé privée et de la câblodistribution offrant les chaînes américaines, l'importance du rôle primordial que jouait jusqu'alors la télé de Radio-Canada/CBC était souvent remise en question. Les fonds gouvernementaux requis pour maintenir une production de qualité et pour desservir toutes les communautés linguistiques à travers le pays devenaient déjà de plus en plus difficiles à obtenir. Aujourd'hui, avec l'accès à plusieurs centaines de chaînes par câble et sur Internet, et avec l'abandon des médias traditionnels par les jeunes générations, le rôle du service de télé publique au Canada est encore moins évident et il est d'autant plus difficile de générer l'appui populaire requis pour que la volonté politique de le maintenir soit au rendez-vous.

L'absence de cette volonté politique a mené à la récente publication d'un nouveau plan stratégique qui laisse clairement entrevoir que la télé de CBC/Radio-Canada risque de devenir un service marginal comme l'est la télé publique aux États-Unis, le Public Broadcasting Service (PBS).

Il est juste que ce nouveau plan stratégique vise à suivre les auditoires dans leurs nouvelles habitudes d'écoute et à utiliser pleinement les nouveaux modes de diffusion numérique, ce que CBC/RC ont d'ailleurs déjà entrepris de faire. Ce qui est inquiétant, c'est la composante du plan qui paraît prévoir que le rôle principal soit désormais celui de courroie de transmission plutôt que celui de créateur de contenu propre à nos cultures, à notre histoire et à notre rôle dans le monde. Créer ce type de contenu de haute qualité est ce qui a fait la réputation très enviable de notre diffuseur public, même si le succès est plus aléatoire au Canada anglophone à cause de la concurrence directe des réseaux américains. Sans cette capacité de création, le rôle du diffuseur public est encore plus difficile à justifier.

Financement du service public

La réduction continue des crédits parlementaires de CBC/RC depuis la décennie 1970-1980 a forcé le recours à autant de pauses publicitaires que les chaînes privées pour boucler les budgets, diminuant ainsi considérablement un de ses facteurs de distinction. C'est une position bien précaire pour un diffuseur dont le service d'information est, de par son rôle, un critique du gouvernement, de dépendre de ce même gouvernement pour obtenir ses fonds de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'annonce de Radio-Canada/CBC de diminuer sa production télévisuelle pose la question de la viabilité des chaînes généralistes.

fonctionnement. Dans plusieurs pays européens, la radio-télé publique est financée par une taxe et n'est pas sujette annuellement à la bonne volonté du gouvernement en place.

Dans les années 1990, le président de CBC/RC avait presque convaincu le gouvernement canadien de taxer l'abonnement au câble pour financer le service public. Il aurait été juste que le public assoiffé d'une multitude de chaînes et les entreprises qui en tirent de grands profits contribuent ainsi au maintien d'un service public de qualité reflétant les réalités de leur pays.

La finalisation de ce projet faisait l'objet et dépendait de négociations discrètes avec les câblodistributeurs. Mais le directeur de l'information de CBC-TV a eu vent de l'affaire et, par application erronée du droit à l'information, publia la nouvelle avant la conclusion des négocia-

tions et contribua ainsi à faire avorter le projet. Quel beau hara-kiri!

L'avenir

Certains se demandent s'il y a encore de la place pour les chaînes de télé généralistes traditionnelles dans le spectre audiovisuel d'aujourd'hui. Leur rôle a déjà changé et changera encore, mais il est prématuré d'annoncer leur disparition. Comme la radio dont on prédisait la mort après l'avènement de la télé, elles s'adapteront au nouvel environnement.

Les besoins des services de radio publique de CBC/RC sont, eux, rarement contestés. Ils offrent un éventail d'émissions qui n'ont pas leur pareil côté privé... et ça coûte beaucoup moins cher que la production télé. La télé publique n'a pas réussi à trouver et à maintenir à

long terme un tel rôle distinctif. C'est en grande partie dû à l'amenagement graduel de son financement. Serait-il encore possible de rouvrir le dossier d'une taxe sur les modes de transmission du matériel audiovisuel? Certainement pas avec le présent gouvernement fédéral!

Alors que les pays européens en voie de fusion maintiennent des services de télé publique dynamiques qui reflètent leur réalité, alors que le «mother country» de M. Harper a choisi de renforcer son diffuseur public BBC et l'utilise toujours comme moyen de disséminer sa culture à travers le monde, peut-on accepter de laisser castrer notre service de création audiovisuelle et d'information dont la mission principale a toujours été de refléter et de promouvoir notre propre culture?

LA RÉPLIQUE > TECHNOLOGIE

Une bande dessinée numérique est possible

On peut regretter le papier, mais il reste que le numérique offre une possibilité unique aux créateurs, celle d'être lus, avec des frais qui permettent l'autopublication

SÉBASTIEN MUSSI

Essayiste, scénariste, auteur de Amonjak (roman graphique numérique gratuit, amonjak.com)

Cher M. Deglise, Tout d'abord merci pour votre remarquable article du samedi 21 juin, qui pose à mon sens bien la question de la bédé et du numérique. J'aimerais cependant revenir sur les propos de M. Michel Rabagliati, qui affirme que «la bédé n'est pas faite pour ce format», et d'E. Dacheux pour qui, si elle passait au numérique, la bédé «ne serait plus de la bande dessinée». Aborder la question de cette manière, en supposant une «nature» de la bédé qui serait alors pervertie par le virtuel, me semble gommer un aspect essentiel de la bédé numérique. On peut, comme M. Rabagliati, refuser de voir son œuvre vendue pour liseuse ou tablette sans pour autant affirmer qu'il n'y a dans le numérique aucune bédé possible.

LE DÉCLENCHEUR

«La bande dessinée n'est pas faite pour ce format», résume l'auteur de la série Paul, Michel Rabagliati, en affirmant haut et fort: «De mon vivant, il n'y aura pas de Paul en livre numérique», avant d'expliquer: «Lire une bande dessinée sur une tablette, c'est comme regarder un album à travers le trou percé dans un carton, ou à travers une loupe. Cela nuit à la compréhension, parce que tu fragmentes ta lecture, tu recadres ce qui a déjà été cadré, avec à la fin un résultat plutôt insatisfaisant pour l'esprit.» —Fabien Deglise, «L'impossible dématérialisation de la bande dessinée», Le Devoir, 21 juin 2014.

Il y a des formats encore à penser, bien entendu. La bédé en album, telle quelle, ne se transpose pas si facilement. Mais — et on peut se référer à Scott McCloud pour s'en convaincre — le numérique, via Internet, permet ce que le papier n'est plus à même d'offrir, du moins pour certains types de bédé: une publication, c'est-à-dire, au-delà de l'officialisation institutionnelle ou de la sanction commerciale, le fait de pouvoir être lu et de l'être en bénéficiant d'un contact plus direct avec le lecteur.

La bédé coûte cher à pro-

duire. La révolution de l'underground américain et celle, beaucoup plus tardive, de l'Association en France et en Europe, ont ouvert le marché, permettant la production et la diffusion d'une bédé globalement plus variée dans ses genres (essais, reportages, témoignages, autofiction...) et moins chère à produire, en favorisant notamment le dessin noir et blanc au trait. Cette sorte de «nouvelle vague» du roman graphique n'a cependant pas réglé le problème commercial, y introduisant plutôt une dichotomie esthétique: si vous n'êtes pas

résolument «nouvelle vague» d'un côté, ou si vous ne cadrez pas dans les collections des gros éditeurs (qui tendent du reste à s'agglutiner) de l'autre, vous resterez en général la bédé sous le bras.

On peut regretter le papier, j'en suis un ardent partisan, et les raisons amenées par les auteurs et universitaires cités dans votre article sont excellentes. Elles reflètent bien les problèmes esthétiques auxquels quiconque veut ou doit publier en ligne est confronté.

Mais il reste que le numérique offre une possibilité unique aux créateurs, celle d'être lus, avec des frais qui permettent l'autopublication (et donc le contrôle de leur produit) et qui rend le coût pour le lecteur plus raisonnable, voire inexistant si vous n'espérez pas à en vivre. Il est dommage de voir dénigrer ainsi le numérique et ses possibilités sous prétexte de préserver l'«intégrité» du médium, d'autant plus que si les auteurs se refusent à s'y intéresser, les éditeurs, eux, n'hésiteront pas.

D Lire aussi: L'homme politique le plus authentique de notre histoire récente. Un texte d'Andrée Ferretti qui a bien connu M. Garon au sein du Rassemblement pour l'Indépendance nationale.

Extrait: «Il me faut aussi rappeler, comme l'a souligné Denis Monière dans sa critique de Pour tout vous dire que contrairement au jugement, parfois à l'allure d'accusation, alors porté par de nombreux contemporains, Jean Garon, bien que conservateur, n'était pas, n'a jamais été un homme de droite, mais un exemplaire social-démocrate, attaché dès son enfance à la justice sociale, principe inculqué par son père, qu'il appliqua rigoureusement en tant que ministre de l'Agriculture et aussi de l'Éducation.

J'écrivais récemment ceci dans le magazine littéraire Nuit blanche: «Souligner la largeur de vue de Jean Garon, ses qualités de travailleur acharné, ses débats soutenus avec autant de modération que de passion, ses combats menés avec autant de ruse que de droiture, ses importantes réalisations, toutes motivées par un sens aigu de son devoir de servir l'intérêt public, son inébranlable conviction de la nécessité de l'indépendance, sa critique du manque d'audace de ses compatriotes, de leur peur de s'assumer comme peuple libre et souverain, est encore n'avoir rien dit de la complexité de la pensée et de l'action de l'homme politique le plus

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jean Garon

authentique de notre histoire récente. Authenticité qui tient à sa parole pleine, confiante d'être conforme à l'action accomplie, qui tient dans ses engagements qui ne s'écartent jamais des promesses faites, qui tient dans sa relation d'adhésion, voire d'adhérence aux tours et détours de la longue marche de sa nation vers l'indépendance.» Comme vous pouvez le constater, même s'il a choisi le parti de la souveraineté-association plutôt que le mouvement indépendantiste comme voie d'accès à notre plein épanouissement national, j'admire le parcours de Jean Garon et lui suis infiniment reconnaissant de l'avoir tracé dans l'espoir qu'il conduirait ses compatriotes au seuil du pays désiré, un pays bien à eux, un pays qui leur ressemble et les rassemble.»

ledevoir.com/opinion

ACTUALITÉS

MOTOCROSS

SUIITE DE LA PAGE 1

«Ce n'est pas un cas de résidents qui ne veulent pas de ski-doo dans leur cour. Les enjeux sont beaucoup plus grands. On parle d'une réserve à protéger pour sa biodiversité, dont l'intégrité est menacée», soutient Ariane Cordeau, l'une de ses résidentes.

Conservation de la nature Canada (CNC), propriétaire de cette vaste réserve constituée au fil des ans grâce aux dons de plus de 20 millions obtenus de fonds privés et publics, dont le gouvernement du Québec, ne cache pas non plus son inquiétude. Le hic, c'est que les pouvoirs de CNC, comme ceux du ministre de l'Environnement, s'arrêtent aux limites de réserve. «On ne souhaite pas de confrontation, mais nous sommes heureux que des gens expriment leurs préoccupations face à ce projet. Nous ne sommes pas contre ces activités, mais invitons la municipalité à choisir un autre site», a défendu mercredi Joël Bonin, porte-parole de CNC au Québec.

Joint par *Le Devoir*, le maire de Potton, Louis Pierre Veillon, élu par 10 voix de majorité en novembre 2013, convient que le projet soulève la

controverse, mais s'engage à ce que «tout le monde soit entendu». À la lumière des critiques formulées, le maire s'engage d'ailleurs à présenter un règlement modifié lors d'une prochaine séance, le 7 juillet prochain. «On va essayer de satisfaire le plus de personnes, notamment pour ce qui est de la fréquence ou de la durée. Mais on va de l'avant. Ce sera au conseil municipal de voter», a soutenu le maire.

Des animaux tolérants aux bruits

Visiblement, certains résidents n'ont toujours pas digéré la création de la réserve, il y a dix ans, qui leur impose diverses restrictions, notamment en ce qui a trait à la motoneige et à la chasse. «On a perdu 8000 acres de terrain développables en zone blanche lors de la vente de terrains de la Dornar à Potton et on n'a jamais été consultés là-dessus. Quand on enlève 50% des terrains à une communauté, ça fait mal», a expliqué le maire, qui dit devoir être à l'écoute de ses concitoyens.

«Il y a des limites à cette réserve. On veut être capable de gérer notre territoire. Les montagnes sont là pour tout le monde. Des terrains ont été loués à des étrangers alors que les gens d'ici n'ont plus le droit de passer. On veut redonner l'accès aux gens d'ici», plaide-t-il.

Interrogé sur l'impact du bruit et de l'activité humaine que pourrait avoir ce type d'événements à deux pas de l'aire protégée, Louis Pierre Veillon affirme que le site sera éloigné de toute habitation, et que les «animaux sont capables de tolérer le bruit». Selon lui, l'expérience passée a démontré que les animaux s'accoutument au bruit, notamment dans les zones d'exploitation forestière.

Mais selon Joël Bonin, de CNC, le nombre de décibels et une imposante présence humaine sont incompatibles avec la mission de la réserve, qui abrite plusieurs espèces animales et végétales rares, dont le faucon pèlerin et la grive de Bicknell. «Certaines aires contiennent même des forêts très anciennes, qui n'ont jamais été coupées», a-t-il ajouté, pour illustrer le caractère unique de ce territoire.

L'organisme qui veille à la protection de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes et patrouille ses quelque 125 km de sentiers est lui aussi troublé par l'attitude de la municipalité. «Il a déjà des incursions fréquentes de motorisés dans la réserve. Ça ne va qu'attirer davantage une clientèle dont les pratiques ne sont pas conformes avec l'endroit», déplore Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

Le Devoir

SCOLARITÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

par habitant, comme l'avait promis le Parti libéral du Québec en campagne électorale. Il disait jouer la prudence. «Personne ne peut prédire l'avenir dans deux, trois ou quatre ans», avait-il affirmé mercredi avant-midi lors de l'étude des crédits du ministère de l'Enseignement supérieur. «Ca ne veut pas dire qu'on veut le faire, mais il faut se garder de la marge de manœuvre», avait-il ajouté.

En point de presse, M. Bolduc avait même invité les associations étudiantes — «des partenaïres» — à «rester calmes» malgré une possible hausse de la facture étudiante. «Un moment donné, on est dans une société où on doit prendre des décisions responsables. On fera des discussions en temps et lieu, mais il faut être mature», avait-il déclaré, tout en reprochant aux élus de l'opposition de «créer un certain doute» en le pressant de questions sur les droits de scolarité.

Volte-face

Mais, en fin de journée, le ministre a rectifié le tir: le PLQ n'a pas fait une promesse en l'air, la hausse des droits de scolarité n'excèdera pas le taux de croissance du revenu disponible des ménages. «Il y a eu des discussions au niveau du cabinet du premier ministre. Les gens ont dit: "On est à l'aise avec ça. On va rassurer les gens. On va leur dire que ça va être comme ça pour les quatre prochaines années et demie", a-t-il expliqué au *Devoir*. «Dans quatre ans et demi, il y aura une autre discussion.»

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) est demeurée insatisfaite. «On s'oppose à toute hausse des frais de scolarité. Peu importe le montant, les frais de scolarité vont toujours être une barrière à l'accessibilité aux études», a affirmé la porte-parole Camille Godbout, pressant l'équipe Couillard d'étudier les «alternatives fiscales» comme la révision des paliers d'imposition ou la réintroduction la taxe sur le capital afin de mettre la main sur de nouveaux revenus. «Tant et aussi longtemps qu'il y aura des attaques contre le système de l'éducation, on va être mobilisés et on va être dans la rue pour les dénoncer. On est en faveur de la gratuité scolaire coûte que coûte.»

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) «ne mettra de côté aucun moyen [de pression]» advenant un «changement de direction» de la part du gouvernement du Québec, a averti de son côté le président, Jonathan Bouchard. «On s'attend à ce qu'ils respectent leur parole.» «S'il y a une nouvelle direction qui est prise, on est prêts à retourner à nos associations afin de consulter les étudiants», a-t-il dit.

Plus tôt, la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Véronique Hivon, s'est dite «très étonnée, voire inquiète» de voir le ministre Bolduc se distancier des promesses faites par le précédent gouvernement au Sommet de l'enseignement supérieur, en février 2013, soit quelques mois après la fin de la grève étudiante du printemps 2012. «J'imagine qu'il va en être de même pour les associations étudiantes», a-t-elle fait remarquer.

«Ça n'a pas de bon sens!» a ajouté la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, rappelant «tout le chemin parcouru» par les étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement Charest en 2012. «La recette libérale est la même qu'en 2012: faire payer davantage la population pour l'éducation. Ce qui est différent en 2014, c'est la méthode pour y parvenir: au lieu de "bulldozer" comme l'a fait Jean Charest, le gouvernement Couillard invente deux commissions [la Commission sur la révision permanente des programmes et la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise] qui devront entériner et convaincre que la recette libérale est la bonne», a soutenu la députée de Gouin.

100 millions

M. Bolduc évalue à l'heure actuelle le sous-financement du réseau universitaire à quelque 100 millions de dollars. Mais le ministère de l'Enseignement supérieur n'entend pas pour autant réviser le programme de prêts et de bourses, qui «convient [...] pour le moment» afin de garantir l'accessibilité aux études supérieures au Québec, pour y faire des économies.

Le gouvernement n'a «pas l'intention» de resserrer davantage les dépenses gouvernementales «sur le dos des étudiants» afin de retrouver l'équilibre budgétaire en 2015-2016, a-t-il répété mercredi à l'Assemblée nationale. «On n'a pas l'intention de rejouer dans le même film [celui du printemps 2012].»

D'autre part, M. Bolduc s'est engagé à donner suite à la proposition du Sommet de février 2013 consistant à mettre sur pied un Conseil national des universités (CNU) afin de favoriser un développement ordonné du réseau universitaire. «[Un tel organisme consultatif assurerait] la plus grande contribution possible des universités au progrès culturel, social, économique et scientifique de la société québécoise», selon l'auteur du «Rapport du chantier sur un Conseil national des universités», Claude Corbo.

Le Devoir

Le Devoir

GARON

SUIITE DE LA PAGE 1

est élu maire de Lévis et, en 2001, maire de la nouvelle ville de Lévis issue des fusions municipales. Son parcours politique prend fin quand il est battu en 2005.

Mouvement indépendantiste

Économiste et avocat, Jean Garon a étudié à l'Université Laval, dont la Faculté des sciences sociales était dirigée par le père Georges-Henri Lévesque et où il a fait la connaissance de Lucien Bouchard et de Brian Mulroney.

Dès 1961, Jean Garon se joint au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), un mouvement politique qui n'est devenu un parti que deux ans plus tard. Il en est l'organisateur pour l'est du Québec. C'est à l'université qu'il tente de recruter Lucien Bouchard. «Je n'oublierai jamais sa réponse: "Je serais plutôt d'accord avec la souveraineté, mais la meilleure manière que je puisse vous aider, c'est que personne ne le sache"», relate-t-il dans son autobiographie publiée l'an dernier. «Ainsi, j'ai toujours pensé que Lucien Bouchard, dont les allégeances ont été si changeantes, travaillait d'abord et avant tout pour Lucien Bouchard», ajoute-t-il.

Au RIN, Jean Garon ne s'entend pas avec Pierre Bourgault. «Quel mauvais politicien! Quel ego démesuré! Et quel "loose cannon" dès qu'il avait un micro entre les mains!», juge-t-il. Avec 13 autres membres fondateurs du parti, il quitte le RIN en août 1964, quatre mois après l'accession de Pierre Bourgault à la présidence du parti. Ce groupe fonde le Regroupement national, qui se veut une coalition indépendantiste. En 1966, le parti fusionne avec l'aile québécoise du Parti créditiste pour devenir le Ralliement national (RN), un parti qui n'a recueilli que 3,2% des voix aux élections de 1966.

Jean Garon rencontre René Lévesque au restaurant le Chalet suisse alors qu'après la défaite des libéraux, en 1966, l'influent ministre était



JACQUES NADEAU LA PRESSE CANADIENNE

Jean Garon en compagnie du premier ministre René Lévesque, en 1985, à l'Assemblée nationale

devenu député de l'opposition. C'est là qu'il a tenté de convaincre René Lévesque «qu'il avait un rôle historique à jouer, qu'il fallait qu'il prenne la tête du mouvement indépendantiste», raconte Jean Garon. Aussi, quand la position de René Lévesque sur la souveraineté-association fut rejetée en 1967 par les militants libéraux — et par l'establishment du parti — et qu'il a formé l'année suivante le Mouvement souveraineté-association (MSA), Jean Garon prend part aux négociations qui conduiront à la fusion du MSA et du RN et à la création du Parti québécois.

Comme ministre de l'Agriculture, Jean Garon, dont les réformes ne plaisaient pas toujours aux puissants lobbys des municipalités et de l'Union des producteurs agricoles (UPA), dit avoir reçu l'appui indéfectible de René Lévesque. «Je crois avoir eu avec lui une relation particulière, faite de respect et de confiance, mais sans grande intimité. Je n'ai jamais fait partie de sa garde rapprochée», écrit-il.

Or, même s'il est un irréductible indépendantiste, il ne claie pas la porte comme d'autres ministres, dont Jacques Parizeau, quand René Lévesque a pris le «beau risque», après le coup de force constitutionnel de 1982. De même, il ne participe pas au putsch ourdi par son ami Gerald Godin contre le chef du PQ, Pierre Marc Johnson. Et ce, même s'il s'était présenté contre lui lors de la course à la chefferie péquiste en se posant comme le candidat de l'indépendance, pour terminer troisième derrière Pauline Marois.

Un homme d'action

Jean Garon avait un côté terrien qui le faisait passer pour un homme de droite; son passage au RN a sans doute renforcé cette perception. Mais ce n'était pas le cas, selon Louis Bernard, secrétaire général du conseil exécutif sous le gouvernement Lévesque et qui est devenu un de ses amis. «Si on définit les gens de gauche comme des gens qui changent les choses, qui changent les façons de faire pour atteindre des objectifs sociaux, c'était un grand gars de gauche. Ce n'était pas un gars du statu quo, estime-t-il. Ce n'était pas un idéologue; c'était un homme d'action.»

Elu pour la première fois en même temps que Jean Garon en 1976, l'actuel député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, le perçoit comme un «personnage» des plus déterminés. «Des M. Garon, ça ne pleuvait pas au Québec, aussi déterminés, authentiques [...] un bagarreur, un passionné de la politique, a-t-il dit. Il a mis l'agriculture du Québec sur la "mappe", il l'a sortie du marasme dans lequel elle était.»

Avec *La Presse canadienne*
Le Devoir

ROCKLAND

SUIITE DE LA PAGE 1

Depuis le début de l'entente en 2008, Québec a déboursé plus de 25 millions de dollars pour 10 681 chirurgies d'un jour. En 2013-2014, l'entente a coûté près de 5 millions au Trésor public.

Québec, qui avait estimé les coûts à 3,2 millions pour 2012-2013 lors de la précédente étude des crédits, a dû réviser cette prévision à la hausse. En effet, la facture s'élevait finalement à 5,4 millions pour cette période.

À deux mois de la fin de l'entente qui permettait d'opérer environ 1500 patients par an, l'hôpital du Sacré-Cœur n'a pas encore trouvé de lieu pour réaliser un volume de 300 à 377 interventions, dont plus de 200 chirurgies bariatriques.

Dans une lettre envoyée le 26 juin à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le directeur général adjoint de l'hôpital du Sacré-Cœur, Jean Maher, affirme être en mesure de récupérer 1200 des 1577 cas traités à Rockland MD en 2013-2014. «Dans le cadre d'un projet d'optimisation de nos salles opératoires, amorcé depuis quelque mois déjà, nous avons été en mesure d'accroître notre production chirurgicale», écrit-il.

L'aménagement d'une salle dédiée aux chirurgies d'un jour devrait permettre d'en faire encore davantage, ajoute-t-il.

Toutefois, restent quelques centaines de cas à remplacer. M. Maher évoque la possibilité d'augmenter le nombre de patients traités à l'hôpital Jean-Talon.

Pour ce qui est de la chirurgie bariatrique, Sacré-Cœur est toujours à la recherche d'une salle opératoire où faire les interventions. L'Agence a entamé des discussions avec l'hôpital de Lachine du CUSM.

Si ces discussions n'aboutissent pas, les patients pourraient devoir attendre encore plus. À Montréal, le délai d'attente moyen pour la chirur-

Une augmentation importante des coûts

	Nombre de chirurgies	Coût total	Coût moyen par chirurgie	Écart annuel
2008-2009	1024	2 096 518,00 \$	2 047,38 \$	
2009-2010	1936	3 768 080,00 \$	1 946,32 \$	-4,9%
2010-2011	2160	4 501 147,00 \$	2 083,86 \$	+7,1%
2011-2012	2175	4 578 756,00 \$	2 105,18 \$	+1,0%
2012-2013	1809	5 444 711,00 \$	3 009,79 \$	+43,0%
2013-2014	1577	4 920 975,00 \$	3 120,47 \$	+3,7%
TOTAL	10681	25 310 187,00 \$	2 369,65 \$	

Source: Étude des crédits 2014-2015 du ministère de la Santé et des Services sociaux

gie bariatrique, visant à traiter l'obésité, est de 68 semaines. Il y avait 940 patients en attente au 30 mai, dont 696 depuis plus de six mois.

Talonné la semaine dernière par la Coalition avenir Québec, qui exigeait le dévoilement de l'étude sur laquelle Québec base sa décision de mettre fin à l'entente avec Rockland MD, le ministre de la Santé Gaétan Barrette l'a finalement déposée vendredi à l'Assemblée nationale.

Un avertissement dès 2008

Datant de novembre 2008, l'étude signée Raymond Chabot Grant Thornton avertit Québec que les chirurgies réalisées à Rockland MD sont plus coûteuses que dans le système public. C'est sur la base de cette analyse que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a dit avoir entériné la décision de son prédécesseur Réjean Hébert de ne pas renouveler l'entente.

À 9420 \$ par jour de chirurgie, l'entente ne devenait équivalente au coût public qu'à partir d'une moyenne de 8,9 cas par jour, une cible plutôt irréaliste. Avec une moyenne «optimale» de 7,1 cas par jour, chaque chirurgie coûtait 258 \$ de plus à Rockland MD. La firme comptable a tenu compte, dans ses calculs, des différents frais supplémentaires assumés par l'hôpital, comme certaines fournitures mé-

dicales, la gestion des archives, de l'inscription des patients et de l'entente elle-même, par exemple.

La firme conclut tout de même que Québec a fait une bonne affaire, puisque les données fournies par la clinique montrent que leurs coûts d'exploitation moyens par jour seraient de 13 305 \$.

Il existe au moins une autre étude, faite par le service des finances de l'hôpital et dont faisait état *La Presse* au printemps, qui prétend au contraire que les chirurgies coûtent moins cher à la clinique qu'à l'hôpital.

Ce sont les listes d'attente et le manque de salles opératoires disponibles qui avaient ouvert la porte à de telles ententes avec le privé, alors que Philippe Couillard était ministre de la Santé, en 2007. En campagne électorale ce printemps, M. Couillard a avancé que l'entente serait renouvelée, mais son ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a décrété à son arrivée en poste que cette dernière était trop coûteuse.

Dans les dernières semaines, Québec a aussi décidé de mettre fin à une entente de 7 millions par an qui liait l'hôpital de Saint-Jérôme et l'Institut de l'œil des Laurentides.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com